

Prix Environnement Philip Morris Products S.A.

Etang didactique au Chanet

Résumé

Le site du Chanet, situé dans le haut de la ville de Neuchâtel, est un lieu dédié aux activités sportives, aux loisirs et au délasserment. Une fontaine coule en permanence et permet de se désaltérer.

L'idée du projet serait de récupérer une partie des eaux du trop-plein de la fontaine pour alimenter un étang. La vocation première de cet étang serait didactique en offrant aux enfants la possibilité de jouer avec l'eau et de découvrir la vie qui s'y développe de manière sécurisée. Pour y parvenir, les berges seront en pente très douces, des accès stables seront aménagés et une barrière empêchera l'accès aux petits enfants sans surveillance.

Localisation et utilisation actuelle du site

Le site du Chanet est situé dans les hauteurs de Neuchâtel, à l'ouest du territoire de la commune (voir plan ci-dessous). Son affectation principale à plusieurs fois été changée durant l'histoire (<https://adsl2000.weebly.com/histoire-du-chanet-et-du-quartier.html>). Actuellement, le site est dédié aux activités sportives (terrains de football, rugby, basket, piste de course finlandaise, parcours « vita »), aux loisirs et au délasserment.

Plusieurs sources sont signalées au Chanet ainsi qu'au Suchiez, dont certaines alimentaient anciennement en eau la ville de Neuchâtel par le biais d'un aqueduc. Contrairement aux croyances populaires, la fontaine est alimentée avec l'eau du réseau de distribution (comm. orale M. Aragno). Le surplus est repris dans une canalisation et est donc envoyée soit à la STEP, soit restitué en contrebas dans le Seyon si le réseau séparatif est opérationnel.

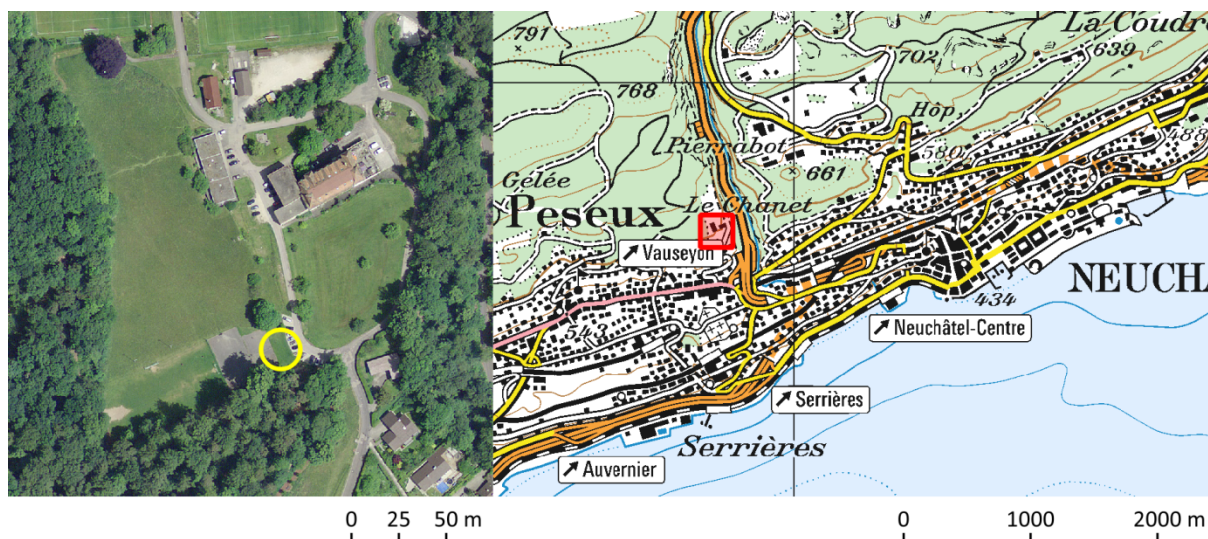


Figure 1 : Emplacement projeté

L'emplacement projeté se situe à proximité de « l'entrée » sur le site à proximité de la fontaine. Le secteur est actuellement couvert de gazon et n'est que peu utilisé de par sa situation entre des places de parcs et un petit terrain de sport goudronné.



Figure 2 : Vue en direction du sud (à gauche) et du nord (à droite) de l'emplacement projeté pour l'étang

Objectifs

« On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime », Jacques –Yves Cousteau

Plus de 90% des zones humides ont disparues entre 1850 et 2000. Ce déclin des habitats n'est pas sans conséquences pour la biodiversité. A titre d'exemple, plus de 70% des espèces indigènes d'amphibiens se trouvent sur la liste rouge et pour certaines espèces, plus de la moitié des populations ont disparu lors des 30 dernières années.

Pourtant la création de zones humides et à fortiori d'étang est très difficile de nos jours. Les contraintes sont grandes, tant en terme de coûts, de normes de sécurités que de pression sur le territoire. La plupart des gestionnaires de réserves naturelles ou plus généralement de milieux naturels, sont tentés de rassembler leurs efforts (à juste titre) dans la conservation et la création de milieux de qualité, répondant aux exigences d'espèces animales et floristiques exigeantes, et a fortiori en limitant les dérangements induis par les différentes activités humaines.

Toutefois, le rôle des étangs didactiques ne doivent pas être oubliés. Les découvertes et émerveillements qu'un étang peu susciter chez un enfant sont également importants. Les enfants

sont les adultes de demain. Leur apprendre à connaître un petit peu plus la nature, ne serait-ce que par le jeu, les amènera plus tard à la respecter, car on respecte ce qu'on connaît et ce qu'on comprend.

Description du projet

Le projet (emplacement exact, forme et dimensions) et les choix constructifs ne sont pas arrêtés. Il sera détaillé ici d'un cas réaliste dont le coût de réalisation est devisé.

L'étang proposé présente une surface en eau d'environ 16 m^2 . Il est de faible profondeur et ses pentes sont douces ($<20\%$). Un accès stabilisé à l'aide de béton maigre sur quelques points de la rive permet d'approcher de l'eau sans risque et une barrière empêche l'accès aux petits enfants seuls ou sans surveillance. Des buissons épineux limitent l'accès à certains secteurs de l'étang et empêche d'en faire le tour en courant.



Figure 3 : Vue du dessus. Forme et dimensions approximatives

L'étanchéité est réalisée à l'aide d'une cuve en polyéthylène noir de 10 mm d'épaisseur, soit le même plastique que celui utilisé pour les canalisations d'eau. Ce matériau rend cet étang très résistant aux impacts ainsi qu'au vandalisme et est ainsi approprié pour un étang dont l'étanchéité est fortement « sollicitée »

Les surplus d'eau sont en partie infiltrés. Le solde est récupéré par un drainage et évacué dans les eaux claires. La barrière équipée d'une serrure de sécurité (besoin des deux mains) empêche l'accès aux plus jeunes enfants non accompagnés. Le grillage ne descend pas jusqu'au sol pour laisser le passage pour la petite faune.

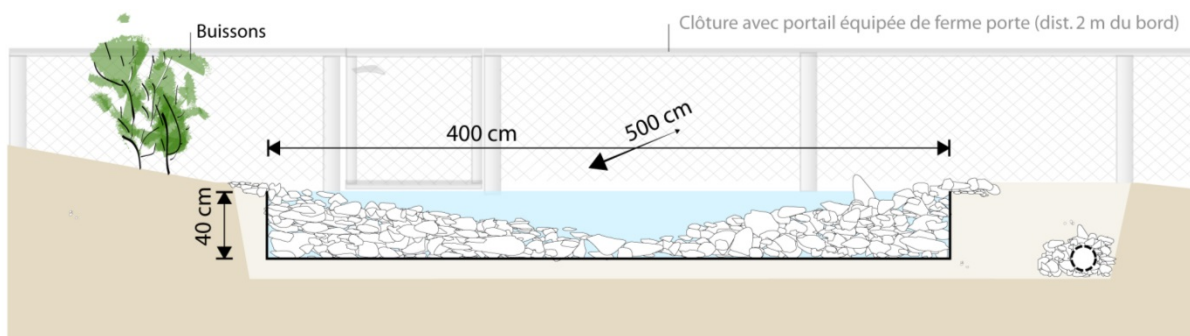


Figure 4 : Coupe transversale

Budget estimatif

- Terrassements et évacuation des matériaux	3'000.-
- Cuve polyéthylène (y. c. transport et pose)	12'000.-
- Béton maigre (contours ext. de la cuve et points d'observation)	500.-
- Galets ~6 m ³ (y compris livraison)	900.-
- Buissons et plantations	400.-
- Barrière (poteau bois et traverse demi-ronde, grillage 40x40 mm portail battant avec ferme-porte)	7'200.-
- Permis de construire	500.-
	<hr/>
	23'500.-

Le montant total est au-delà du montant proposé, toutefois nous espérons qu'une partie des coûts pourraient être offerts (par ex. permis de construire) ou pris en charge par la Commune (terrassements, plantations).

Une réalisation à l'aide d'une bâche en caoutchouc, ou avec des fondations en béton permettraient également peut-être de baisser les coûts tout en réalisant un projet plus important.

Equipe et compétences

Personnes de contact à l'ADSL : Christophe Poupon, secrétaire ou Brigitte Neuhaus, présidente

En cas de réalisation, il est proposé que le Service des parcs et promenade de la ville de Neuchâtel joue le rôle de maître d'ouvrage. Ils pourront également réaliser l'ouvrage ou mandater une entreprise de paysagistes.

Le projet définitif et le dépôt du permis de construire peuvent être réalisés par notre association qui possède dans les membres de son comité les compétences requises.

Calendrier

Avant-projet en coordination avec les services de la Ville :	déc. 2018
Dépôt du permis de construire (y compris délais d'opposition) :	mars 2019
Appel d'offre et réalisation :	été 2019

Personne/territoires concerné par le projet

L'ensemble du site est compris dans une seule parcelle de plus de 8 ha (n° 12358, cadastre de Neuchâtel) propriété de la Commune de Neuchâtel.